

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation
Band: 32 (1903)
Heft: 4

Artikel: Bilan géographique de l'année 1902 [suite]
Autor: Alexis
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1039747>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

avoir le droit de penser autrement qu'eux au nom de la liberté de conscience, et il trouve plaisant — ou plutôt douloureux — d'être obligé de revendiquer cette liberté contre les mêmes hommes qui se sont plaints si longtemps d'être les victimes de la croyance ou de la vérité de l'Etat.

« S'ils se déclarent satisfaits de la vérité qu'ils possèdent, ajoute M. Brunetière, je me contenterai de dire qu'ils ne sont donc pas difficiles ! Mais, moi, qui n'en suis pas satisfait, je réclame le droit de ne pas l'être ; celui de le dire, si je ne le suis pas ; et le droit, enfin, d'élever ou de faire élever mes enfants dans les principes de mon *erreur*, si je la crois plus vraie que leur *vérité*. Le vrai « droit de l'enfant » est d'être élevé dans les principes de ceux qui l'ont mis au monde, comme il l'est dans leur condition ; et ce que son père lui doit d'abord c'est d'essayer de faire de lui le continuateur de sa propre expérience de la vie, autant que l'héritier de sa propre fortune. (A suivre.)

BILAN GÉOGRAPHIQUE DE L'ANNÉE 1902

(Suite.)

III. ASIE

L'Europe confine à l'Asie par deux isthmes très larges et une série de détroits qui sont, par contre, très resserrés. Au nord-est, c'est l'isthme Ouralien, large de 2400 kilomètres, s'étendant de l'océan Glacial à la mer Caspienne ; il rattache au continent asiatique l'Europe qui, physiquement parlant, n'en est qu'une presqu'île, dans le sens large du mot. Au sud-est, l'isthme Caucasienn, de 500 kilomètres de largeur, va de la mer Noire à la mer Caspienne.

Le premier de ces isthmes est marqué au nord par la chaîne de l'Oural, peu élevée, surtout dans sa partie centrale où passe le Transsibérien, et n'ayant jamais pu faire obstacle à l'expansion russe ; au sud par la plaine du Turkestan, qui fut traversée autrefois par les hordes asiatiques envahissant l'Europe et plus récemment, en sens inverse, par les conquérants cosaques. Le second isthme est fermé par la haute chaîne du Caucase, véritable frontière naturelle, longtemps gardée par des montagnards du genre « boer », mais que les Russes ont conquise quand même en la prenant à revers.

Au sud-est encore, le Bosphore, les Dardanelles et leur expansion portant le nom prétentieux de mer de Marmara, établissent la communication entre la mer Noire et la Méditerranée.

Cette série de détroits tellement peu larges en certains points « qu'un bœuf pourrait les traverser à la nage » (si l'étymologie de Bosphore est vraie), n'a jamais pu faire une démarcation politique entre peuples : la Byzance des Hellènes, devenue Constantinople sous les Romains et Istamboul sous les Turcs, a toujours régné à la fois sur les rives européenne et asiatique.

Asie turque. — Par leur origine, leur religion et leur civilisation, les Turcs sont asiatiques, nullement européens ; aussi la dénomination de *Turquie d'Europe* est impropre et disparaît à mesure qu'ils perdent du terrain. Le nom d'Empire ottoman, qui est du reste l'officiel, vaut mieux.

Les Turcs sont une race vigoureuse, guerrière et intelligente, qui se serait civilisée à l'européenne si elle n'était pas fanatisée par le mahométisme sensuel et barbare, réfractaire à tout progrès. Les peuples chrétiens qu'ils ont subjugués reprennent peu à peu leur indépendance, non seulement en deçà du Bosphore : en Grèce, en Bulgarie, etc., mais encore au delà du détroit. Aujourd'hui ce sont les malheureux *Arméniens* qui ont à subir les tortures du fanatisme musulman, représenté moins par les troupes régulières que par les Druses et les Kurdes, véritables sauvages presque indépendants.

C'est par centaines de mille que l'on compte les Arméniens égorgés pour leur foi et par centaines les villes et les bourgades mises à feu et à sang ! Pourquoi l'Europe laisse-t-elle accomplir ces abominations et n'oblige-t-elle pas le Sultan à appliquer les réformes si souvent promises ? Le secret n'est-il pas dans les rivalités des puissances européennes qui, ayant chacune leurs convoitises, deviennent à tour de rôle protectrices et dénonciatrices.

Après la France et l'Angleterre (guerre de Crimée), puis l'Angleterre seule (1878), s'opposant à l'invasion russe, aujourd'hui c'est l'Allemagne, et personnellement Guillaume II, qui semble être le soutien du Sultan. Aussi en obtient-il les plus grandes faveurs industrielles et commerciales, telles que la concession du *grand chemin de fer* d'Angora à Bassora, par Diarbékir, Mossoul, Bagdad, destiné à drainer tout le commerce de Constantinople aux Indes, en concurrence avec la voie maritime anglaise et la voie ferrée russe du Turkestan. La France, qui s'est engagée pour un quart dans cette entreprise, y dépensera peut-être 200 millions, au profit de son associée d'occasion et au grand déplaisir de son « alliée » moscovite.

Il est vrai que la Russie, continuant à battre en brèche le protectorat français à l'égard des catholiques de Syrie et de Palestine, crée et subsidie de nombreuses écoles russes reconnues par un iradé du Sultan, et prend partout la défense des Grecs comme s'ils étaient déjà sujets russes.

D'autre part, le Sultan aurait admis la protection de l'Italie à gérer les affaires des moines italiens à Jérusalem, et celle de l'Allemagne à protéger directement ses nationaux catholiques

et protestants. Autant de coups portés à l'influence de la France, mal défendue ou trahie par son gouvernement même, malgré le mot de Gambetta que « le cléricalisme n'est pas article d'exportation. »

Une autre faveur accordée à l'Allemagne, c'est le droit d'occupation militaire des îles *Farsan*, situées sur la côte arabique de la mer Rouge, où la flotte allemande trouvera un lieu de refuge et de ravitaillement sur la route de l'Extrême-Orient.

Par contre, les Turcs ont fait réoccuper par leurs troupes la pointe de *Cheik Saïd*, qui fait face à l'île Périm, et qui, semble-t-il, avait été achetée par la France en 1862 à un Sultan local. Les Français perdent par là un moyen d'annihiler la position militaire anglaise de Périm ; mais il est probable qu'il y a eu entente entre les deux gouvernements lorsque les Anglais ont laissé leurs voisins s'établir librement à Djibouti, non loin de Zéila.

A *Aden*, les Anglais maintiennent leurs droits sur l'interland qui paraît comprendre une partie de l'Yémen. Ils restent maîtres dans l'*Oman*, dans la presqu'île de *Katar*, qui entoure les îles Bahreïn et même à Koweït, dont tout au moins ils écartent les prétentions turques.

En *Perse*, c'est toujours la rivalité entre les Russes, qui développent leur commerce dans les provinces septentrionales, et les Anglais, qui, d'après les déclarations du gouvernement, semblent bien résolus, pour sauvegarder leur empire des Indes, à maintenir leur hégémonie sur le golfe Persique, comme sur les provinces persanes méridionales. Une convention vient de leur accorder le droit d'établir des lignes télégraphiques à travers le Farsistan et le Mékran, pour aboutir au Bélouchistan et à Karratchi, ainsi que la concession des mines de pétrole du Kurdistan, qui, dit-on, pourraient faire concurrence à celles du Caucase. Tout cela n'empêche pas les Russes de poursuivre leur projet d'aboutir par chemin de fer au golfe Persique, où en attendant, ils organisent un service de navigation partant d'Odessa.

Aux *Indes*, afin de mieux assurer leurs frontières du N.-O., contre les convoitises russes, aussi bien que contre les insurrections des tribus montagnardes de l'Hindou-Koh, le vice-roi, lord Curzon, vient de constituer une nouvelle province, essentiellement militaire, dite *Province Frontière du N.-O.* Située à l'Ouest de l'Indus, elle comprend une partie du Béloutchistan, avec le chemin de fer stratégique de Ketta à Kandahar ; une partie de l'Afghanistan, avec le chemin de fer dirigé sur Kaboul en contournant la fameuse passe de Khayber, dans le Soliman-Koh ; enfin le Chitral et autres territoires du versant sud des monts Hindou-Koh.

Nonobstant la famine et la peste qui sévissent encore sur certaines provinces, l'Inde a une situation financière excellente, et lord Curzon a pu faire remarquer le concours apporté par cette

colonie à la politique impériale, en fournissant 20000 hommes de troupes, Anglais ou Hindous, pour la guerre du Transvaal, et 30000 autres pour celle de Chine. Il est douteux toutefois que l'armée hindoue soit en état de soutenir l'agression cosaque lorsqu'elle se produira.

Siam. — Par suite des réclamations de la France, mécontente de voir le roi de Siam se servir surtout des Anglais dans l'administration civile et militaire du pays, une nouvelle convention franco-siamoise est survenue le 6 octobre dernier, avec les stipulations suivantes :

1^o Le Siam cède les provinces de *Bassac* et de *Malu-Prey*, situées sur la rive droite du Mékong et s'avancant vers le lac Tonlé-Sap. C'est un territoire de 27000 kmq à annexer au Cambodge, protégé par la France. Par contre, le port de Chamtaboun, occupé depuis la guerre de 1893, sera restitué au Siam.

2^o Sur la rive droite du haut Mékong, la limite de la province franco-siamoise de *Louang-Prabang* est reportée à la ligne de partage du bassin de ce fleuve.

3^o La zone neutre de 25 kilomètres, établie en 1896 sur la rive droite du Mékong, est supprimée, et le Laos franco-siamois tout entier sera occupé par des troupes siamoises sous la surveillance des Français, à l'exclusion des autres nationalités. Les entreprises de chemins de fer, routes, canaux sont réservées aux capitaux siamois et français.

4^o La France conserve dans tout le royaume, non seulement le protectorat de ses nationaux, mais encore des Asiatiques nationalisés français.

Presqu'île Malaise. — Pour contrebalancer ce succès de la politique française, l'Angleterre, qui domine par son commerce au royaume de Siam, a tenu à accentuer sa prise lente de possession de la partie nord de la presqu'île de Malacca, que l'accord franco-anglais de 1896 considère comme étant sous l'influence britannique.

En effet, il y a au sud de cette presqu'île quatre Etats malais fédérés : *Pérak*, *Selangore*, *Negri-Sambilan*, *Pahang*, qui sont sous la conduite de résidents anglais depuis 1875. Leur superficie est de 70000 kilomètres carrés et leur population de 700000 habitants, Malais et Chinois. Leur situation très prospère accuse un commerce de 250 millions de francs, consistant surtout dans l'exportation de l'étain pour 140 millions de francs.

Plus au nord, les provinces de *Kelantan* et *Tringanou* sont encore vassales du Siam, mais viennent aussi de recevoir leurs résidents anglais, et il en sera de même pour *Pagani*, dont le territoire s'avance jusqu'à l'isthme de Kraw.

L'*Indo-Chine française*, grâce à l'union administrative des cinq colonies : Cochinchine, Cambodge, Annam, Tonkin et Laos, est également prospère. Son commerce général est monté à 400 millions de francs, et son budget lui suffit avec *boni* pour pousser activement les chemins de fer de Hanoï vers Lao-Kay

et Lang-Son. Hanoï, qui devient le chef-lieu de toute la colonie, a inauguré cette prééminence par l'ouverture d'une Exposition universelle, qui paraît avoir du succès.

(A suivre.)

F. ALEXIS.

Notre enseignement est-il assez intuitif ?

(Suite et fin.)

Nos manuels de lecture sont les guides de l'instituteur pour *une partie* de l'enseignement intuitif, celui qui doit précéder et accompagner les leçons de lecture. Supposons qu'un instituteur s'astreigne rigoureusement à faire précéder la lecture d'une leçon de choses chaque fois que le sujet le comporte. Certes, ce maître aura déjà fait beaucoup pour rendre son enseignement intuitif ; mais peut-il faire davantage ? Certainement. Prenons, par exemple, le manuel de lecture du degré moyen et examinons au hasard quelques chapitres, ceux qui concernent le règne végétal. Le maître se contentera-t-il de donner, avant la lecture, une leçon sur le contenu de ces chapitres, sur les fleurs, le pommier, la sève, les céréales, les légumes, les plantes d'assaisonnement, les plantes textiles, etc. ? Evidemment, non. S'il veut rendre sa leçon vraiment intuitive, attrayante, intéressante, et, par conséquent, instructive, il portera en classe les *objets* dont il s'agit. Cela est presque toujours possible : il n'y a qu'à vouloir et à se déranger un peu. C'est là de la bonne préparation des leçons et de la bonne besogne.

Nous voulons bien reconnaître que nos leçons ne sont pas toujours basées sur la véritable intuition. Quelles en sont les causes ? Ces causes sont : une *connaissance imparfaite* du rôle de l'intuition dans l'enseignement ; l'*insouciance* du maître et parfois la *négligence* à se procurer les objets qui rendraient ses leçons intuitives. Secouons cette torpeur et cette apathie et nos efforts seront couronnés de succès.

Sans doute, les objets ne sont pas toujours à la portée du maître ; voilà pourquoi l'établissement des musées rendra d'immenses services au corps enseignant, qui aura toujours sous la main ceux dont il aura besoin. Mais, en attendant, à défaut de l'objet, servons-nous des tableaux et du dessin. Si vous êtes convaincus de l'excellence de l'intuition comme moyen d'enseignement, allons, chers instituteurs qui n'êtes pas encore entrés dans cette voie, mettez-vous résolument et immédiatement à l'œuvre.

Cet article serait incomplet si je ne parlais pas du rôle de